

#Covid-19 #Vaccination #opendata

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 2 juillet 2021

### Enrichissement des données de [Data vaccin Covid](#) Personnes atteintes de pathologie : une hausse des taux de vaccination qui doit continuer à être soutenue

Lancé le 28 mai 2021 pour accroître les connaissances sur la couverture vaccinale contre la Covid-19 de la population, [Data vaccin Covid](#) s'enrichit de nouvelles données afin de permettre aux acteurs de la campagne de vaccination d'avoir une vision la plus précise possible des catégories de la population non vaccinées pour lesquelles il est important de concentrer les efforts en matière de sensibilisation et d'accompagnement.

A la suite de son ouverture fin mai, le site [Data vaccin Covid](#) fait l'objet aujourd'hui de deux actualisations majeures :

- Les taux de vaccination par pathologies (maladies cardiovasculaires ou respiratoires, cancers, diabète, etc.) actualisés au 27 juin 2021. Ceux-ci montrent, et c'est une bonne nouvelle, une nette progression de la couverture vaccinale des personnes atteintes de comorbidités ;
- Les taux de couverture vaccinale par lieu de résidence avec, à la fois des données régionales mais aussi des taux selon une maille territoriale affinée. Ainsi, les données au 20 juin 2021 sont désormais disponibles selon le découpage des 1 254 établissements publics de coopération intercommunale (EPCI)<sup>1</sup> et par communes/arrondissements pour les trois plus grandes collectivités territoriales du pays (Paris, Lyon et Marseille).

#### **Progression des taux de vaccination des personnes atteintes de comorbidités en un mois**

Au 27 juin, **71,4 % des personnes de 18 ans et plus souffrant d'au moins une pathologie grave et/ou chronique ont reçu une première dose de vaccin** contre la Covid-19, soit presque 12 points de plus par rapport au 23 mai (contre +18,1 points sur l'ensemble de la population des 20 ans et plus pour atteindre 63 % de primo-vaccinés). Compte tenu du niveau déjà élevé de la couverture vaccinale de ces populations, cette évolution favorable doit être soulignée.

Les taux de première injection ont progressé significativement pour plusieurs catégories de personnes présentant une comorbidité les exposant à un risque de forme grave de Covid-19 : + 15,7 points pour l'obésité sévère, + 14,2 points pour les maladies psychiatriques et neurologiques, + 9,5 points pour la mucoviscidose et pour les maladies cardio-métaboliques et + 8,1 points pour la trisomie 21 comme pour les personnes en traitement pour des cancers actifs.

De plus, au 27 juin, en moyenne, 55,8 % des personnes ayant au moins une comorbidité faisaient état d'un cycle vaccinal complet, soit 22,8 points de plus qu'au 23 mai. A titre de comparaison en population générale, 41,3 % des 20 ans et plus ont terminé leur cycle de vaccination.

On observe cependant des progressions moindres chez les patients atteints de certaines pathologies : c'est notamment le cas des personnes dialysées ou de celles ayant eu une transplantation pulmonaire dont le taux de vaccination pour la première injection a progressé de + 4,6 points et de + 4,5 points pour les dialysés.

---

<sup>1</sup> L'EPCI est une structure administrative française regroupant plusieurs communes afin d'exercer certaines de leurs compétences en commun. Il s'agit de la forme la plus aboutie d'intercommunalité. C'est le découpage retenu par les autorités de santé afin de faciliter l'analyse territoriale.

Ce rattrapage plus faible s'explique toutefois par une marge de progression plus limitée puisque les personnes souffrant de ces maladies avaient déjà majoritairement franchi le cap de la première injection. Ainsi, les personnes ayant eu une transplantation pulmonaire sont 82,7 % à avoir un schéma vaccinal complet au 27 juin, quant aux personnes dialysées, elles sont 76,1 %.

Enfin, bien que le taux de couverture vaccinale des personnes atteintes de maladies psychiatriques et neurologiques ait fait un bond en avant, il reste malgré tout insuffisant au regard du risque de développer une forme grave de la Covid-19 auquel elles exposent. A titre d'exemple, au 27 juin, les personnes atteintes d'un trouble psychiatrique ayant débuté dans l'enfance sont seulement 51,5 % à avoir reçu une première injection et 31,5 % avec un schéma vaccinal terminé.

### **Aider les acteurs locaux de la campagne de vaccination avec des données géographiques fines**

Plus la couverture vaccinale de la population française augmente, plus les actions en faveur de la vaccination doivent être ciblées pour toucher au plus près ceux qui n'ont pas encore franchi le cap de la première injection. C'est pourquoi la Caisse nationale de l'Assurance Maladie enrichit [Data vaccin Covid](#) des taux de vaccination par lieu de résidence des 1 254 EPCI que compte le territoire français ainsi que des arrondissements et communes limitrophes des trois villes les plus peuplées du pays que sont Paris<sup>2</sup>, Lyon et Marseille<sup>3</sup>. Cette nouvelle maille permet de mettre à jour des différences territoriales plus significatives, pouvant aller jusqu'à 30 points contre 8 à 10 points de différence selon les régions.

En effet, les taux de vaccination régionaux sont désormais également disponibles, permettant ainsi de comparer la couverture vaccinale des habitants des départements à celles de la région à laquelle ils sont rattachés.

De plus, quel que soit leur niveau de ventilation géographique, l'ensemble de ces données, datées du 20 juin 2021 pour les EPCI et du 27 juin pour les départements et les régions, peuvent être triées par tranche d'âge, procurant ainsi une vision fine de la couverture vaccinale géographique du territoire selon l'âge de la population.

#### **Pour en savoir plus sur les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) :**

En 2021, la France (métropole et départements d'outre-mer) est découpée en 1 254 EPCI regroupant en moyenne 28 communes :

- allant de 2 à 3 communes pour des EPCI des DOM à 158 pour l'EPCI « communauté d'agglomération du Pays Basque » ;
- 95 des EPCI regroupent 65 communes ou moins ;
- La moitié des EPCI regroupe 23 communes ou moins ;
- 10 % des EPCI regroupent 9 communes ou moins (dont beaucoup dans les DOM).

La population moyenne d'une EPCI est de 52 000 habitants, allant de petites EPCI ayant autour de 4 000 habitants (par exemple, la communauté de communes du Causse de Labastide-Murat avec 3 900 habitants et la communauté de communes du Cordais et du Causse avec 4 500 habitants) aux EPCI des métropoles de Lyon, Aix-Marseille-Provence et du Grand Paris ayant plus de 1,3 million d'habitants chacune.

En dehors de ces 3 grandes EPCI, les plus importantes sont celles des métropoles de Lille (1,1 million d'habitants), Bordeaux (790 000 habitants), Toulouse (770 000 habitants) et Nantes (650 000 habitants).

<sup>2</sup> Les taux de vaccination des habitants des communes de la petite couronne de Paris (départements 92, 93 et 94) arrêtés au 27 juin sont présents sur le site.

<sup>3</sup> Conseil en matière de navigation : pour accéder au taux de vaccination des communes de la petite couronne de Paris, Lyon et Marseille, il convient de sélectionner dans le menu déroulant le nom de la région puis le nom de la ville dans le filtre EPCI. Lorsque les données de l'EPCI concerné sont affichées, il faut ensuite cliquer sur le bouton « Afficher le détail par commune sur la carte ». La commune apparaît alors en contraste sur la carte, il suffit de cliquer dessus pour accéder aux données la concernant. Des évolutions sont prévues pour faciliter davantage l'accès aux données relatives aux communes limitrophes des trois villes citées supra.

---

### **A propos de l'Assurance Maladie**

Depuis 75 ans, l'Assurance Maladie joue un rôle majeur au service de la solidarité nationale en assurant la gestion des branches Maladie et Accidents du travail et Maladies professionnelles du régime général de la Sécurité sociale. Afin de pouvoir protéger durablement la santé de chacun, à chaque étape de la vie, elle agit en proximité auprès de l'ensemble des acteurs, assurés, professionnels de santé, entreprises, institutionnels... et crée les conditions pour assurer collectivement la pérennité du système. Acteur pivot du système, elle œuvre au quotidien pour garantir l'accès universel aux droits et permettre l'accès aux soins, pour accompagner chaque assuré dans la préservation de sa santé et pour améliorer en permanence l'efficacité du système. Elle s'appuie pour cela sur l'expertise de ses plus de 80 000 collaborateurs, répartis sur l'ensemble du territoire au sein de la Caisse nationale et des 102 caisses primaires d'assurance maladie, des 16 directions régionales du Service médical, des quatre caisses générales de sécurité sociale (CGSS) et de la caisse de sécurité sociale (CSS) dans le cas de Mayotte, des 16 caisses d'assurance retraite et de la santé au travail (Carsat) et des 13 unions de gestion des établissements de caisse d'Assurance Maladie (Ugecam) qui partagent le même mot d'ordre au service de la santé de tous : AGIR ENSEMBLE, PROTÉGER CHACUN.

---

### **Contacts presse**

[presse.cnam@assurance-maladie.fr](mailto:presse.cnam@assurance-maladie.fr)

Céline Robert-Tissot – 01 72 60 13 37

Maxime Germain – 01 72 60 29 96

Léo Leroy – 01 72 60 19 89

Caroline Reynaud – 01 72 60 14 89



Suivez notre actualité sur [Twitter](#) !